

Département de la Manche

Direction de la mer, des ports et des aéroports

Agence portuaire départementale Nord

1 avenue de Northeim

Tourlaville

50110 Cherbourg-en-Cotentin

Affaire suivie par : Thierry Leteissier

T. 02 33 44 77 15

F. 02 33 44 77 20

Courriel : agence.portuaire.nord@manche.fr

Nos Réf : APN – TL/CS 21 D 100

Madame, Monsieur, membre du conseil portuaire,

Le conseil portuaire du port de Barfleur, dont l'ordre du jour figure en annexe, se réunira :

Le mercredi 15 décembre 2021 de 14h00 à 15h30

à la mairie de Barfleur


Les documents concernant les affaires inscrites vous seront communiqués, prochainement, par mes services.

Pour les titulaires, en cas d'empêchement, il vous appartiendra de vous faire représenter par un des suppléants. La liste des membres composant le conseil portuaire est accessible sur le lien suivant : <http://transports.manche.fr/espace-pro-conseils-portuaires.asp>.

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence par retour de courriel.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, membre du conseil portuaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le président du conseil départemental,
et par délégation,
Le responsable des agences portuaires



Thierry Leteissier

**CONSEIL PORTUAIRE
DU PORT DEPARTEMENTAL DE BARFLEUR**

Réunion du 15 décembre 2021

- ORDRE DU JOUR -

- 1 - Approbation du compte rendu de réunion du 19 mai 2021**
- 2 - Rapports d'activité partiel 2021**
- 3 - Point sur les travaux 2021 et prévus 2022**
- 4 - Budgets : Atterrissage 2021 et prévisionnel 2022**
- 5 - Tarifs portuaires 2022**
- 6 - Questions diverses**